

CONSEIL DE QUARTIER Ouest des pentes
Compte rendu de la réunion du Jeudi 1^{er} juillet 2021

Présent(e)s : Liste communiquée par la Mairie

Excusé(e) : 0

Présidence du Conseil de Quartier : Dominique Dalin & Didier Labbe

Secrétaire : Anne-Marie Neulat

Elu référent : Benoît SCIBERRAS -

Elus présents : Benoît SCIBERRAS - Jean-Christian MORIN – Laurence HUGUES-

Invitée : Emilie SERRAU

Réunion mensuelle : le 1er jeudi du mois à 18h30 (lieu à préciser à chaque réunion)

Jeudi 1^{er} juillet 2021 à 18h30

Salle du conseil, mairie du 1^{er} arrondissement (2 place Sathonay)

À 18h30 En raison des contraintes sanitaires, la salle ne peut accueillir que 10 personnes max

Ordre du jour :

1. Compte rendu de la réunion du 10 juin et suivi des actions. -15 minutes -
2. Modalités pratiques du fonctionnement du conseil de quartier : - 15 minutes -
 - Lieu de réunions
 - Possibilité de poursuivre la présence aux réunions par visio
 - Liste des membres.
 - Moyens techniques. Aide pour la modération des réseaux sociaux (accompagnement de la ville, formation...)
3. Avancement du projet APICQ (guide de végétalisation urbaine) et appel aux membres pour participer à la journée « qu'elle est verte ma colline » le 25 septembre. - 20 minutes -
4. Recrutement de nouveaux membres (idées, préparation de l'Assemblée générale prévue le 25 septembre, participation au forum des associations...) - 20 minutes -
5. Comment travailler avec les services techniques pour participer à certains choix et faire des suggestions (végétalisation) - 10 minutes -
6. Examen de la charte du conseil de quartier (Document joint) - 10 minutes
7. Questions diverses

Fin de la réunion : 20h30

Dominique DALIN et Didier LABBE

Remarques :

CDQ= Conseil De Quartier

APICQ= Appel à Projets en faveur des Initiatives des Conseils de Quartier

MIF = Micro Implantation Florale

1. Compte rendu de la réunion du 10 juin et suivi des actions

- Le souhait d'un rapprochement entre les 3 CDQ du 1^{er} arrondissement a été émis par les différents membres.
- Un courrier relatif à la méthode de participation effective des habitants dans les décisions qui les concernent a été envoyé à madame le maire du 1^{er} arrondissement par 2 CDQ : Ouest des Pentès et Haut et Cœur des Pentès. Voir la réponse en annexe de Mme Yasmine Bouagga, qui souligne que le CDQ n'est pas le seul point de rencontre de la vie démocratique locale. Une réunion des 3 CDQ est envisagée pour la rentrée.
- Un outil de suivi et d'anticipation des différentes actions sera proposé à partir de la feuille de route afin d'améliorer la concertation.
- Cette nécessaire concertation des CDQ sera mise en œuvre pour l'ENBA afin d'étudier l'occupation de ce lieu en coordination avec le Service archéologique de la Ville de Lyon et les normes obligatoires à un ERP (Etablissement Recevant du Public)
- Un groupe de travail doit être constitué avec les CDQ pour mettre en place un questionnaire relatif aux attentes des habitants concernant les futurs aménagements du Boulevard de la Croix Rousse.
- Concertations en cours :
 - o Rue/impasse des Capucins : recueil de 450 questionnaires
 - o Place Sathonay : recueil de 560 questionnaires. Etude en cours sur la piétonisation et l'aspect circulaire de la place. JC. Morin souligne la volonté de limiter au maximum le transit et le stationnement dans cet espace : 24 places de stationnement « attinent » régulièrement un flux de 200 à 300 véhicules.
 - o Une majorité des répondants est favorable à la piétonisation et la végétalisation, mais le CDQ regrette un manque de vision globale, de vision d'ensemble du 1^{er} Arrondissement.
 - o De même, quelle est la conception de la municipalité sur la convivialité ? Ce point s'applique également à l'extension des terrasses qui doit s'achever théoriquement le 30 septembre.
 - o Rue de la Martinière / rue Hyppolyte Flandrin : Pierre Brenders souligne l'espace très clos des lieux, et la nécessité de bien étudier le transit et le stationnement afin de limiter pollution et nuisance sonore. PB doit revoir Christian Morin à ce sujet.

2. Modalités pratiques du fonctionnement du conseil de quartier :

- Lieu de réunions : en principe Maison Kourouma située dans le Jardin des Chartreux, mais trop peu de personnes peuvent être accueillies, et pas de moyens techniques de visio. La mairie doit étudier et proposer d'autres lieux : ex Salle des Ovalistes etc... Laurence Hugues demande au CDQ de définir son besoin en termes d'espace de convivialité. Une proposition sera faite au CdQ en fonction des salles disponibles.

- Possibilité de poursuivre la présence aux réunions par visio : oui
- Liste des membres : un questionnaire sera envoyé aux membres du conseil de quartier afin de leur demander leur accord pour communiquer une adresse mail au bureau du CDQ et ainsi pouvoir être consulté au préalable sur les ordres du jour ou sur différents points.
- Moyens techniques. Aide pour la modération des réseaux sociaux (accompagnement de la ville, formation...). Une formation est demandée pour les membres du CDQ qui le souhaitent. A envisager l'utilisation : d'une page Facebook « fermée », d'une adresse mail « générique » de type XXXX@gmail.com
- Pour la réunion des associations du 4 septembre : s'inscrire au forum des associations en tant que CDQ, la Mairie peut fournir des affiches avec des plans géographiques des 3 CDQ. Il est fait appel à des volontaires pour tenir le stand. G.Pottier se positionne. une proposition de stand commun des CDQ sera faite aux autres conseils afin de limiter les durées de présence.

3. Avancement du projet APICQ (guide de végétalisation urbaine) et appel aux membres pour participer à la journée « Qu'elle est verte ma colline » le 25 septembre.

- Compte tenu des contraintes imposées par les conditions sanitaires en cours sur l'espace public, la **journée d'animation APICQ est prévue le 25 septembre**, dans l'amphithéâtre des 3 Gaules, lors de l'Assemblée Générale des conseils de quartiers.
- La partie « festive » de cet APICQ sera prise en charge par la Mairie 1^{er}
- Le "**guide pratique**" de végétalisation prévu pour les habitants du 1^{er} avec des adresses utiles, des conseils, des noms d'associations doit être relu et finalisé avec approbation de la Mairie d'arrondissement et la Mairie centrale fin juillet. 500 guides de 8 pages doivent être édités pour être remis le 25 septembre. Ce guide a vocation à être conservé et mis en ligne.
- Un **mur végétalisé place Morel** a été réalisé par la Direction des Espaces Verts dans le cadre de cet APICQ au mois d'avril.

4. Examen de la charte du conseil de quartier (Document joint)

- Beaucoup de points proposés par les conseils de quartiers ont été repris dans la Charte du Conseil de quartier du 1^{er} arrondissement
- Laurence Hugues : Le conseil de quartier peut se saisir de tout projet afin de faire des propositions.

- Manque à ce document :
 - o La tenue d'une réunion mensuelle, seule est mentionnée une assemblée plénière une fois par an : proposition de texte à faire par le CDQ.
 - o Manque à ce document également un point pratique sur : « comment adhérer à un CDQ, comment et quand s'impliquer dans un CDQ ? Comment connaître les autres membres de mon CDQ afin de leur demander un avis, une participation à un projet ou une réunion ? Quel est le rôle et les obligations d'un élu référent ? » etc...

- JC Morin indique qu'il est disponible pour travailler avec les CDQ sur la mise au point des principes de concertation (calendrier des projets et de leur concertation, définition des objectifs et du pilotage des projets, bilan et évaluation...)

5. - Questions diverses :

- Guillaume Pottier: « **L'écologie à Lyon**, c'est pour quand ? »
 Quel est l'objectif de la municipalité en matière de réduction de la circulation et de la vitesse des 2 roues quai St Vincent ? Le « vivre ensemble » est devenu impossible sur le quai St Vincent.
 Il faudrait envisager de passer en zone 30, et se donner les moyens de contrôler l'application des zones 30, réduire les voies « voiture », quels sont les moyens de la ville ?
- Laurence Hugues : des efforts de la ville sont faits pour réduire la circulation, mais l'interdiction des 2 roues motorisées est impossible.
- JC Morin a déjà évoqué ce sujet : il est actuellement impossible de verbaliser, la municipalité étudie le moyen de mesurer les excès de bruit.

- Il est proposé de mettre en début de prochaine réunion (et non à la fin car manque de temps) ces points de nuisance sonore.
- Idem pour les terrasses

- Un projet de **mur végétalisé place Morel** dans le cadre de cet APICQ est en cours de réalisation par la Direction des Espaces Verts après une visite sur place du 5 mars.

ANNEXES

1. Réponse Maire du 1^{er} aux CDQ haut et Cour des pentes, Ouest des Pentes- Juin 21
2. Charte Conseil de Quartier 1^{er}
3. « Qu'elle est verte ma colline » : illustration 1ere page du Guide de végétalisation
